



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GoodFood

MIEUX PRODUIRE, BIEN MANGER
BETER PRODUCEREN, GOED ETEN

.brussels 

Cartographie des terres agricoles et des terres potentiellement utilisables pour l'agriculture en Région de Bruxelles-Capitale

Réalisation: TERRE-EN-VUE

2016 - 2017





1. Objectifs et méthodologie

Un des objectifs du projet était de pouvoir produire une image claire de la situation actuelle de l'agriculture via les surfaces de production déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC) en Région Bruxelles-Capitale (RBC) ainsi que du potentiel de terrains encore disponibles pour y installer des agriculteurs professionnels. En effet, dans le cadre du lancement de la stratégie Good Food qui ambitionne d'approvisionner les bruxellois pour 30 % avec des fruits et légumes produits dans la Région et sa périphérie directe d'ici 2035, un des premiers enjeux est de connaître la place qui existe et qui pourrait être consacrée à l'agriculture urbaine. Cette connaissance du potentiel n'existait pas jusqu'à présent. Elle est une information précieuse pour Terre-en-vue comme pour tous les acteurs associatifs et institutionnels investis de la question de l'installation d'agriculteurs en ville qui cultivent pour nourrir les bruxellois.

1.1 Méthode d'identification : phase cartographique

Pour construire cette information, nous sommes partis de travaux existants menés en 2013 par un bureau d'étude bruxellois (BRAT), sur l'évaluation du potentiel maraîcher en RBC¹. L'étude avait été commanditée par l'IBGE. Elle se concentre sur les cultures au sol, ce qui est également notre objectif.

Cette première couche d'information correspond à une sélection des parcelles non bâties (dont le bâtiment est <30m²), sur base de la comparaison entre la couche du bâti bruxellois (Urbis 2012) et des photos aériennes de la région. Par analyse de ces photos aériennes, divers types d'espaces ont été retirés de la couche : les jardins privés, les bouches de métro, les parcelles en intérieur d'îlot inaccessibles, les bermes centrales/trottoirs/places publiques, les boxes de garage, les parkings, ainsi que les potagers existants. D'autres types d'espaces ont par contre été ajoutés : les espaces verts et récréatifs accessibles au public, les bordures de chemin de fer, les abords des grands ensembles et les cités jardin.

Étant donné que nous recherchons des terrains libres d'occupation, nous avons soustrait à cette première couche d'information, les parcelles qui font l'objet d'une déclaration pour obtenir les primes PAC en 2015. Ce sont par définition des parcelles déjà occupées par un agriculteur.

Et enfin, puisqu'il s'agit d'agriculture professionnelle, nous avons fixé un seuil minimal à 0,5 hectare (des parcelles contiguës de minimum 0,5ha). Ce seuil (discutable) nous semble être un minimum pour la viabilité économique d'un projet agricole.

Sur cette première couche d'information : (étude BRAT 2013 – déclarations PAC 2015) $\geq 0,5ha$, nous avons réalisés un ensemble de corrections, polygone par polygone :

- Vérification de la cohérence avec les orthophotos de 2014 (celles disponibles en téléchargement sur Urbis) : suppression/modification de polygones où des constructions ont été réalisées depuis 2012 ou sont en cours, corrections des contours de polygones en fonction d'éléments du paysage (étangs, routes, bâtiments...)
- Suppression des polygones aux formes aberrantes (impropres à l'agriculture) et correction des contours de polygones aberrants (e.g fines bandes allongées)
- Vérification de la cohérence avec le plan cadastral : rectification des polygones pour coïncider avec le parcellaire cadastral lorsque c'est pertinent. Beaucoup de polygones suivent grossièrement les limites de parcelles sans y coller parfaitement. Ces imprécisions ont

¹ Pour de plus amples informations sur ce travail et la méthode d'élaboration de cette couche d'information, voir le rapport intermédiaire phase III du BRAT, « Évaluation du potentiel maraîcher en région de Bruxelles-Capitale », novembre 2013, pp 5-12.



été corrigées, de façon à pouvoir donner un identifiant cadastral (capakey) aux polygones représentant le potentiel de terrains propices à l'agriculture. Dans certains cas, les polygones sont dessinés à juste titre sans tenir compte des contours de parcelle, puisqu'ils représentent la réalité du potentiel agricole qui ne suit pas les limites du parcellaire. Dans ce cas, la correction pour recoller au plan n'est pas appliquée, mais une vérification de la concordance avec l'orthophoto a été effectuée. C'est en particulier le cas pour les zones où il y a beaucoup de terrains déclarés à la PAC, où les polygones représentant le potentiel suivent plutôt les limites des déclarations PAC que celles du parcellaire cadastral.

- Vérification des intersections entre les polygones de la couche des terrains potentiels avec les couches suivantes : potagers existants (IBGE), espaces verts accessibles au public (IBGE), réserves naturelles (IBGE). Ces intersections n'ont pas été systématiquement supprimées vu que les fonctions en question ne sont pas contradictoires avec l'agriculture. Les aberrations (sur base de la réalité de terrain observée sur les orthophotos) ont été corrigées. Dans l'ensemble, les cas d'intersection ne sont pas légion.
- Vérification de la possibilité d'ajouter des polygones de la couche qui reprend l'ensemble du potentiel de l'étude du BRAT (non limitée à 0,5 ha) : il arrive que des polygones <0,5ha de cette couche soient jointifs mais non directement connecté à des polygones \geq à 0,5ha qui ont été sélectionnés. Dans les cas où c'est pertinent (forme du polygone et réalité sur l'orthophoto), ces polygones ont été recollés à ceux déjà sélectionnés pour former des ensembles continus.
- Vérifications diverses : exclusion des parcelles bâties et/ou des bâtiments (via le cadastre des bâtiments) sur les polygones sélectionnés s'ils ne réduisent pas la taille des polygones en question à moins de 0,5ha, des polygones en intérieur d'îlots clos, des jardins privés quand c'était possible de le vérifier (via la couche cadastrale reçue de la cellule agriculture qui donne les propriétaires pour les parcelles non-bâties en RBC).
- Il est arrivé d'ajouter des polygones ou parties de polygones lorsque le terrain semblait utilisable pour l'agriculture via l'orthophoto et qu'il n'était ni déclaré à la PAC, ni un espace vert public, ni un potager urbain existant, ni un jardin privé, ni un intérieur d'îlot, ni une réserve naturelle ou un site classé. Les ajouts sont peu nombreux.
- Aucun des polygones sélectionnés n'est localisé sur une réserve naturelle
- Certains polygones sont localisés dans des sites classés. Les arrêtés de classement n'ont pas été vérifiés pour évaluer la pertinence du maintien de ces polygones en « potentiel ».

1.2 Affinage des résultats cartographiques (2016-2017) : enquêtes auprès des communes

Le travail de cartographie théorique (basé sur l'analyse d'images aériennes recoupées à d'autres couches d'information), révèle un potentiel de 480ha de terres mobilisables pour des projets d'agriculture pleine terre (surfaces contigües d'au moins 0,5ha). Celui-ci est qualifié de « potentiel initial » dans le présent rapport.

Communes visitées

Le potentiel théorique a été présenté aux différentes communes concernées dans le but de l'affiner. Des ateliers de cartographie participative ont donc été organisés dans 10 communes. Elles ont été sélectionnées sur base de l'importance des surfaces potentielles identifiées qu'elles renfermaient. Ainsi, des communes comme Saint-Josse, Schaerbeek ou Ixelles, qui ne renferment pas ou peu de surfaces potentielles, n'ont pas fait l'objet d'un atelier.



Commune	Date de rencontre
Anderlecht	23.09.2016
Molenbeek	17.11.2016
Ganshoren	20.10.2016
Berchem-Sainte-Agathe	Fin 2016
Bruxelles-Ville	06.12.2016
Woluwe-St-Lambert	10.02.2017
Woluwe-St-Pierre	13.02.2017
Uccle	14.11.2016
Watermael-Boitsfort	Fin 2016
Forest	29.11.2016

Table 1: Communes visitées et dates de rencontre

Protocole des ateliers

Dans chaque commune, les services de l'urbanisme et/ou de l'environnement et/ou cellules Agenda 21 (lorsqu'elles existent) ont été contactés. Chaque commune était représentée par minimum 2 personnes lors de l'atelier, parfois 3 ou 4, afin d'assurer un recoupage de l'information. L'atelier était basé sur le passage en revue de la carte de façon interactive.

Le protocole était le suivant:

- Passer en revue chacun des polygones identifiés par le travail de cartographie théorique
- Valider, rejeter ou ajouter un commentaire (précision/incertitude) à chaque polygone
- Identifier des surfaces potentielles qui n'auraient pas été relevées par la cartographie théorique

La carte était donc directement modifiée et annotée au moment de l'atelier, afin d'éviter un lourd travail de retranscription pouvant mener à des erreurs. Des notes complémentaires ont été prises dès lors qu'un lieu nécessitait des précisions plus amples non intégrables dans la table attributaire de la couche travaillée.

Deux scénarios

Les commentaires apportés par les agents des communes ont permis:

- d'écarter à coup sûr certains polygones qui ont dès lors été supprimés de la couche (surfaces bâties, permis de bâtir en cours, projets sur le point de déposer un permis, terrains impropres - relief, pollution, inondation- , ...)
- d'ajouter des polygones
- de commenter des polygones sur le contexte et le potentiel d'utilisation pour de l'agriculture urbaine

Les commentaires étaient de nature très variables. Nous avons décidé de produire deux scénarios sur base de ceux-ci:

- Un scénario optimiste: il reprend tous les polygones
- Un scénario pessimiste: il ne reprend que les polygones sans commentaires et ceux pour lesquels les commentaires ne portent pas sur une incompatibilité à court ou moyen terme de la surface identifiée avec un projet d'agriculture urbaine.

Ainsi par exemple, le commentaire: "projet de construction école" amène à retirer le polygone du scénario "optimiste". Par contre, le commentaire "prairie moutons" permet de garder le polygone dans le scénario "pessimiste". Le scénario "pessimiste" est donc créé à partir de l'éviction de certains polygones dont le commentaire associé donne trop d'incertitudes. Il s'agit évidemment d'une appréciation qualitative donnée au cas par cas.

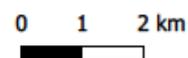
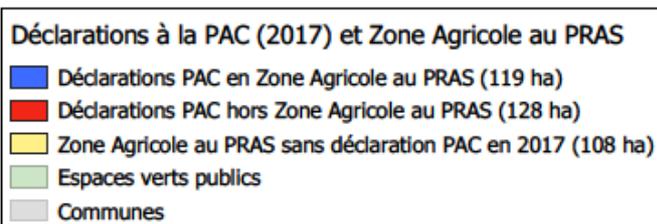
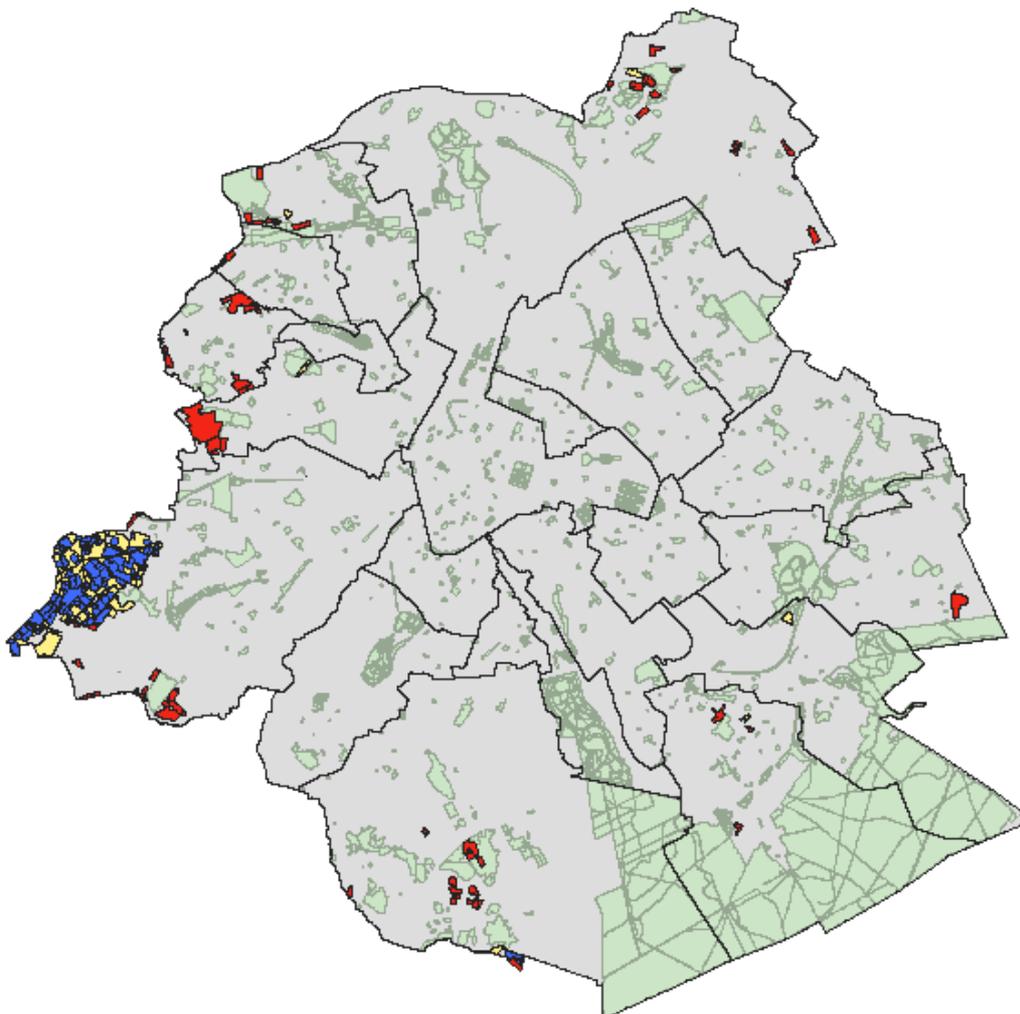


2. Résultats

2.1 Agriculture et PRAS

Un premier affichage des données met en avant la correspondance limitée entre la Zone Agricole (ZA) au PRAS et les terrains réellement utilisés pour l'agriculture conventionnelle (déclarations à la PAC en 2017). La Figure 1 montre que, sur 247 ha déclarés à la PAC en 2017 en RBC, plus de la moitié (128 ha) sont situés en-dehors de la ZA. D'autre part, sur 227 ha de terres inscrites en ZA au PRAS, 108 ha n'ont pas fait l'objet d'une déclaration PAC en 2017.

Agriculture déclarée à la PAC en RBC (2017) et Zone Agricole au PRAS



Sources: LV Vlaanderen (2017), Bruxelles Environnement (2015), BruGIS (2018)
Auteur: Bruxelles Economie et Emploi (11/07/2018)

Figure 1 : Les terrains déclarés à la PAC en 2017 sont partiellement en Zone Agricole (ZA) au PRAS (119 ha en ZA, 128 ha hors ZA). Une partie des terrains en ZA au PRAS n'ont pas été déclarés à la PAC en 2017 (108 ha).



2.1 Résultats de l'analyse cartographique

Notre analyse cartographique montre qu'il y a **480 hectares de terres potentiellement disponibles** pour l'agriculture (« potentiel initial »), repartis en blocs contigus d'au moins 0,5 hectares. Ces potentialités sont très inégalement réparties selon les communes. Les communes les plus concernées sont Anderlecht d'une part avec les vallées du Neerpede et du Vogelenzang et Bruxelles-ville d'autre part, principalement du fait de Haren. Certaines communes n'ont pas de potentiel du tout (Koekelberg, Etterbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse-Ten-Noode). Le potentiel est, de manière générale, principalement localisé en périphérie de la ville et dans tous les cas hors du pentagone.

Potentiel de terres utilisables pour l'AU en RBC : potentiel initial (480 ha) identifié par cartographie

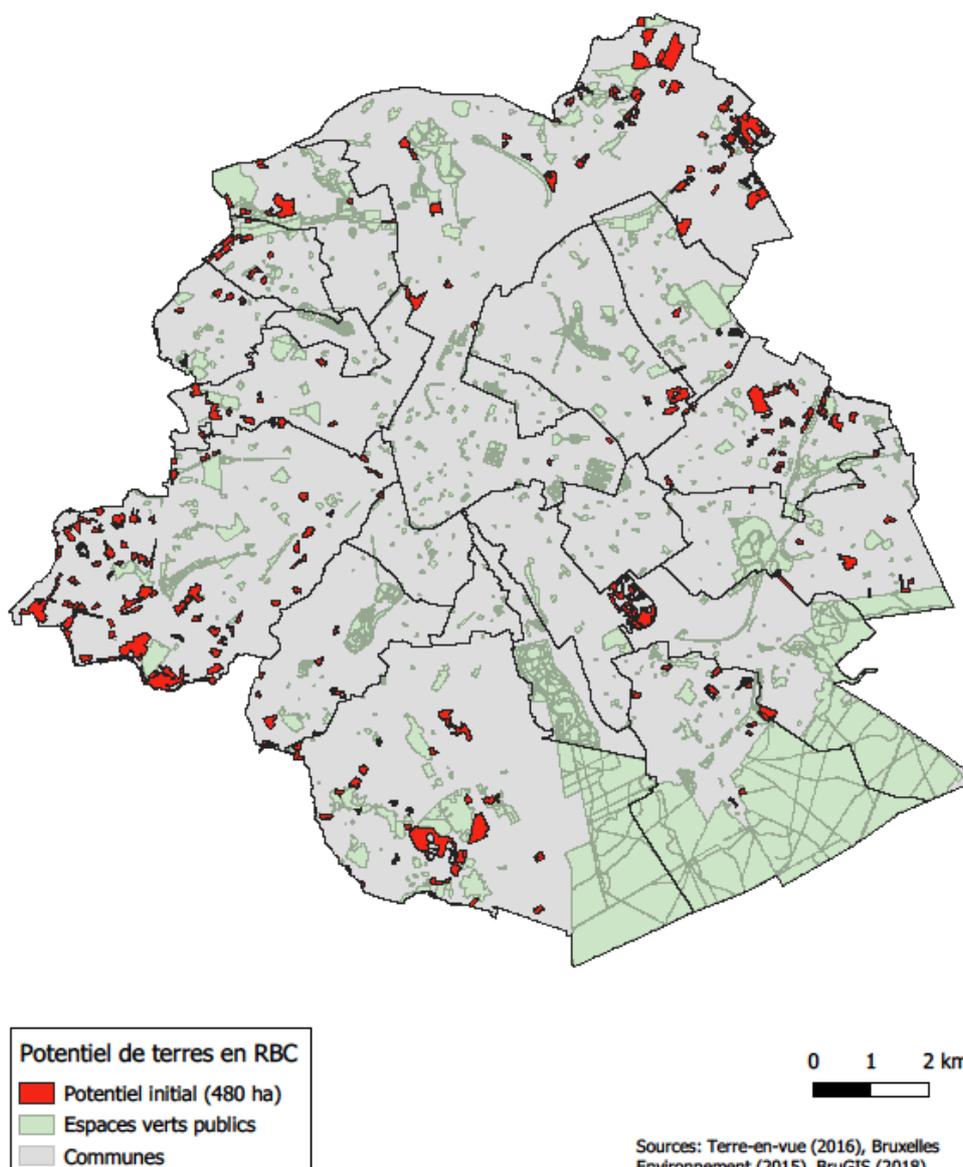


Figure 2 : Sur base d'un travail cartographique en 2016, un total de 480 ha de terres en RBC ont été identifiées comme potentiellement mobilisables pour l'AU (terrains > 0.5 ha). Ce potentiel, non-vérifié sur le terrain, est qualifié de « potentiel initial ».



Le potentiel est très peu réparti sur des zones affectées à l'agriculture. C'est le propre de l'agriculture urbaine. Néanmoins, sur ces zones non-négligeables (29.6ha), le caractère agricole de l'affectation du sol au PRAS est un argument de poids pour favoriser l'installation de projets agricoles.

Pour le reste, les terrains potentiels sont assez bien localisés dans les zones vertes (64.8ha) et dans les zones vertes de haute valeur biologique (49.3ha), où l'argument en faveur de l'agriculture peut se défendre aussi bien que pour les zones agricoles dans une perspective de gestion intégrée et multifonctionnelle des espaces. Le potentiel est ensuite bien représenté dans les zones d'habitation (60.6ha) ou zones d'habitation à prédominance résidentielle (51.8ha). Au total, 112ha (23%) de ce potentiel est localisé en zone d'habitation. Cela plaide pour une implication forte des citoyens dans l'implantation de projets agricoles qui doivent miser sur la proximité des résidents. Cela montre aussi l'importance du travail d'accompagnement de ces dynamiques participatives, sur le terrain, qui doit être mené pour favoriser un taux élevé de réussite. Les porteurs de projets qui ont l'intention de s'installer sont souvent des néophytes : ils doivent gérer le bon fonctionnement technique et économique de leur projet, ce qui prend beaucoup d'énergie. Il n'est pas évident de gérer la dynamique participative et citoyenne qui vient se greffer au projet, quand bien même elle est constructive.



2.2 Résultats des enquêtes auprès des communes

Le travail mené auprès des communes a permis d'affiner le potentiel initial de 480 hectares en un potentiel optimiste de 276 ha, pouvant lui-même être affiné en un potentiel pessimiste de 161 ha.

Concrètement, les résultats de cette phase sont :

- Une carte (Figure 4) avec deux scénarios permettant d'affiner un peu plus le potentiel de surfaces mobilisables pour des projets d'agriculture urbaine
- Des commentaires pour de nombreuses surfaces donnant une amorce de contexte
- Un guide pour prioriser les recherches d'opportunités concrètes sur le terrain (pas de certitudes, mais du potentiel uniquement)

La Figure 3 montre la répartition des terrains potentiels dans les communes bruxelloises, pour les deux scénarios.

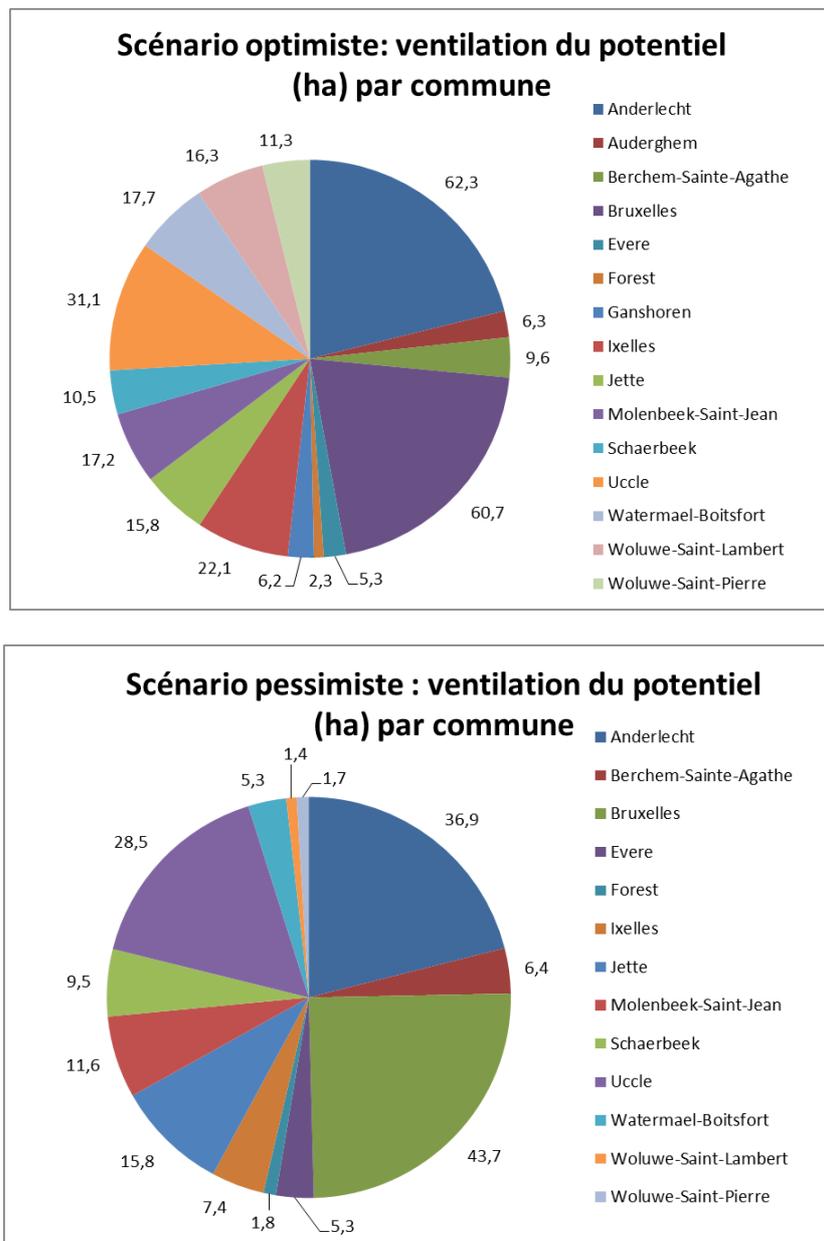
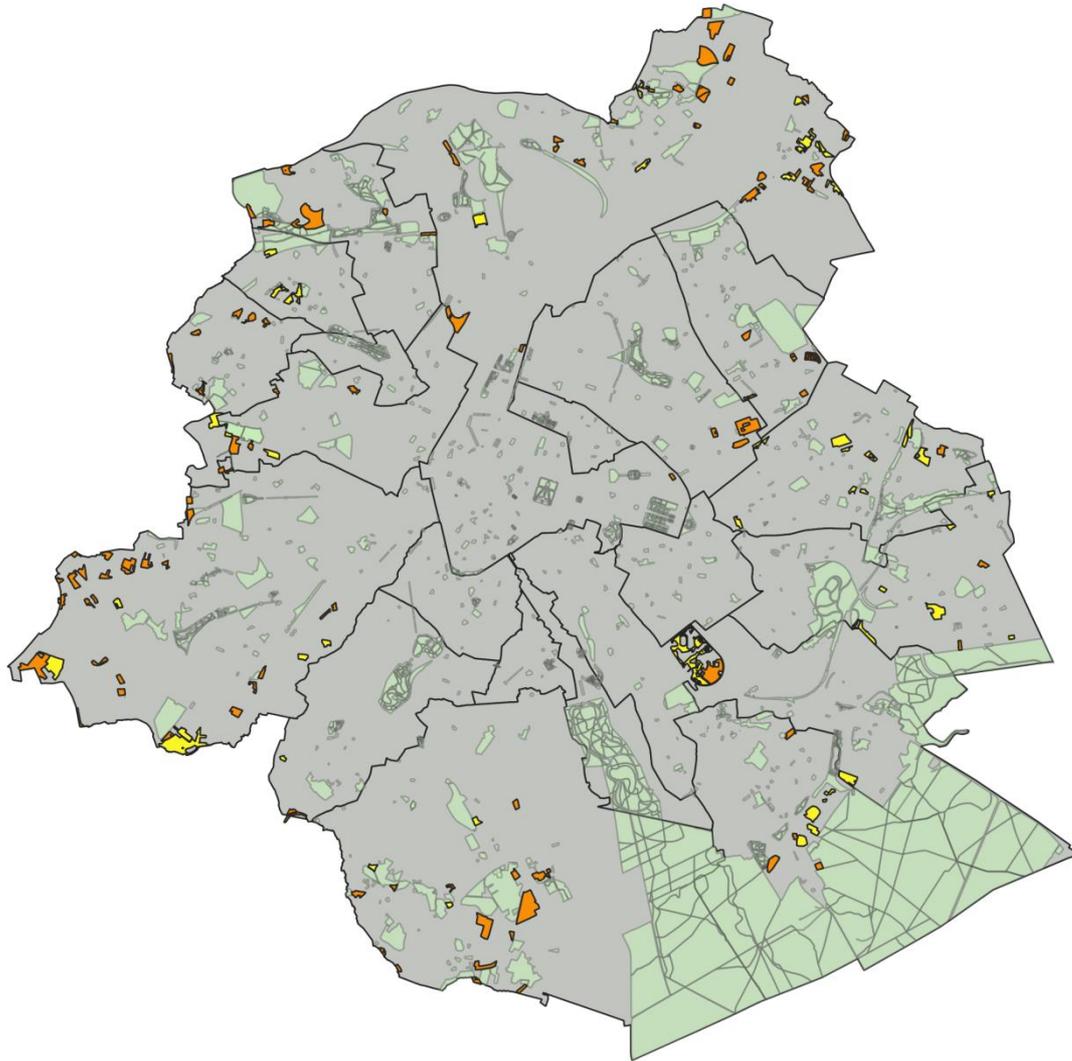


Figure 3 : Les terrains identifiés comme potentiellement mobilisables pour l'AU suite aux discussions auprès des communes (deux scénarios) sont inégalement répartis entre les communes de la RBC.



**Potentiel de terres utilisables pour l'AU en RBC (2017):
scénarios optimiste (276 ha) et pessimiste (161 ha)
basés sur des discussions auprès des communes**



Potentiel des terres en RBC (2017)

-  Potentiel: scénario pessimiste (161 ha)
-  Potentiel: scénario optimiste (276 ha)
-  Espaces verts publics
-  Communes

0 1 2 km


Sources: Terre-en-vue (2017), Bruxelles Environnement (2015), BruGIS (2018)
Auteur: Bruxelles Economie et Emploi (14/01/2019)

Figure 4 : Des discussions menées auprès des communes en RBC (2017) ont permis d'affiner le potentiel initial selon un scénario optimiste (276 ha) et un scénario pessimiste (161 ha)

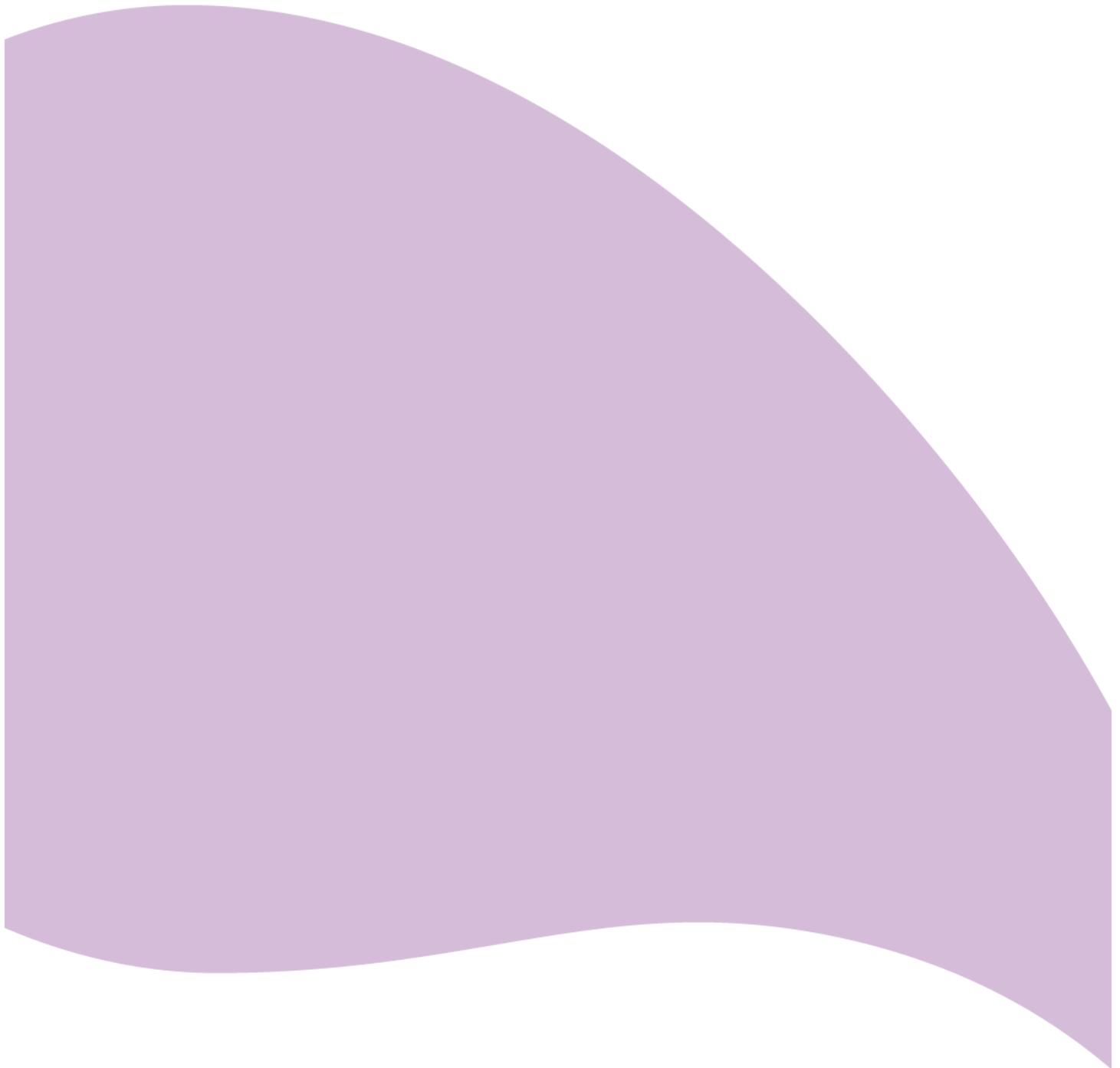


3. Obstacles rencontrés

Les principaux obstacles sont liés à la qualité des données, tant dans leur précision graphique que dans la documentation des contenus qui est associées (métadonnées et données attributaires). Pour toutes les couches obtenues, nous avons centralisé dans un fichier l'ensemble des informations sur les contenus attributaires des données que nous avons pu obtenir ou que nous avons interprétés. Il est très difficile d'obtenir des informations précises de la part des prestataires de données, sans doute parce qu'eux même ne disposent pas de ces informations. Ainsi, si nous avons pu interpréter la plupart des contenus, nous n'avons généralement pas d'information sur les méthodes de collecte et de construction des données, sur la signification des classifications utilisées, ... Les métadonnées sont également très pauvres.



BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GoodFood
MIEUX PRODUIRE, BIEN MANGER
BETER PRODUCEREN, GOED ETEN

.brussels 



**Terre-
en-vue**

